



**AVIS DE PRESENTATION DE TRAVAUX  
EN VUE DE  
L'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES**

Vu le code de l'éducation, livre VI : l'organisation des enseignements supérieurs,  
Vu l'arrêté du 23 novembre 1988 relatif à l'Habilitation à Diriger des Recherches,  
Vu l'arrêté du 13 février 1992,  
Vu l'arrêté du 13 juillet 1995,  
Vu l'arrêté du 17 septembre 1996,  
Vu l'arrêté du 27 décembre 1999,  
Vu l'arrêté du 25 avril 2002,  
Vu les rapports écrits,  
Vu l'avis du directeur de l'Ecole Doctorale,

Le Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3 autorise

**Madame Aliocha MALDAVSKY**

à se présenter pour soutenir son Habilitation à Diriger des Recherches en Histoire devant le jury  
composé des personnes suivantes :

Mme Charlotte de CASTELNAU-L'ESTOILE, Professeur des universités, Université Paris VII Diderot,  
- M. Pierre-Antoine FABRE, Directeur d'études, EHESS,  
- M. Pierre RAGON, Professeur des universités, Université Paris Ouest Nanterre La Défense,  
- M. José de LA PUENTE-BRUNKE, Professeur, Universidad Pontificia Católica del Perú, Lima,  
- M. Gaetano SABATINI, Professeur, Université degli Studi Roma Tre,  
- Mme Annick LEMPERIERE, Professeur des universités, Université Paris 1 Panthéon-Sorbone,  
- M. Bernard HOURS, Professeur des universités, Université Jean Moulin Lyon 3

**Mardi 22 novembre 2016 – 14 h salle de la Rotonde  
18 rue Chevreul - 6<sup>ème</sup> étage  
69007 LYON**

Fait à Lyon, le 15 novembre 2016  
Le Vice-Président chargé de la recherche

Peter WIRTZ